



GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN
Cinquième session
Genève, 9-12 décembre 1996

**RAPPORT DU GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN
SUR LES TRAVAUX DE SA CINQUIEME SESSION,
GENEVE, 9-12 DECEMBRE 1996**

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)	1 - 6	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)	7 - 13	4
A. Adoption de l'ordre du jour	7	4
B. Organisation des travaux de la session . . .	8 - 10	4
C. Organisation des travaux des sessions futurs	11	5
D. Participation	12	5
E. Documentation	13	5
III. RENFORCEMENT DES ENGAGEMENTS PREVUS AUX ALINEAS A ET B DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 4 (Point 3 de l'ordre du jour)	14 - 18	6
A. Politiques et mesures	14 - 16	6
B. Objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions selon des échéances précises	17 - 18	6

TABLES DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
IV. PROMOTION SOUTENUE DE LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 4.1 (Point 4 de l'ordre du jour)	19 - 20	6
V. CARACTERISTIQUES EVENTUELLES D'UN PROTOCOLE OU D'UN AUTRE INSTRUMENT JURIDIQUE (Point 5 de l'ordre du jour)	21 - 22	7
VI. CONCLUSIONS RELATIVES AUX POINTS 3, 4 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR	23	7
VII. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION (Point 6 de l'ordre du jour)	24 - 25	8

Annexes

I. Documents établis pour la cinquième session du Groupe spécial du Mandat de Berlin	9
II. Rapport du Président de la table ronde informelle sur les propositions des Parties (anglais seulement)	10

I. OUVERTURE DE LA SESSION

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La cinquième session du Groupe spécial du Mandat de Berlin (dénommé ci-après "AGBM") s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 9 au 12 décembre 1996.
2. Le Président de l'AGBM, M. Raúl Estrada-Oyuela, a ouvert la session, le 9 décembre 1996. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a rappelé que l'AGBM ne disposait plus que de quatre sessions pour mener à bien la tâche qui lui avait été confiée dans le Mandat de Berlin. Il a encouragé les Parties à saisir cette occasion pour commencer à réduire le nombre des options envisagées en ce qui concernait les politiques et les mesures, les objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions et les autres questions dont le Groupe était saisi. Se référant à la synthèse des propositions des Parties (FCCC/AGBM/1996/10), le Président a noté que ce document faisait apparaître des analogies entre différentes options proposées par les Parties, ainsi que les points de divergence qui subsistaient. En conclusion, il a exprimé l'espoir que cette synthèse des propositions aiderait à orienter les travaux de l'AGBM à sa cinquième session.
3. Le Secrétaire exécutif a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a noté avec satisfaction que les Parties réfléchissaient de plus en plus au contenu spécifique de leurs propositions. A ce propos, il a fait observer que la synthèse des propositions indiquait clairement à l'AGBM dans quelle direction ses travaux devraient se poursuivre. Le Secrétaire exécutif a informé le Groupe des changements touchant les procédures d'établissement de la documentation et rendu compte des difficultés auxquelles le secrétariat se heurtait à Bonn.
4. M. Bert Bolin, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a présenté à l'AGBM le document technique que le GIEC venait de publier sous le titre "Technologies, politiques and mesures for mitigating climate change" et il a appelé l'attention sur les aspects du deuxième rapport d'évaluation du GIEC auxquels il attachait personnellement une importance particulière. M. Bolin a informé l'AGBM que deux autres documents techniques seraient publiés au début de 1997 en regrettant qu'ils ne soient pas encore disponibles. Après avoir examiné différentes solutions possibles pour limiter et stabiliser les émissions, ainsi que les diverses politiques et mesures auxquelles les Parties pouvaient recourir pour les mettre en pratique, M. Bolin a conclu en exprimant l'espoir que ses observations seraient utiles à l'AGBM dans ses délibérations.
5. Le Président a remercié M. Bolin de sa déclaration et lui a fait part de la gratitude du Groupe pour la contribution précieuse qu'il avait apportée aux travaux de l'AGBM en tant que président du GIEC.
6. A la 3ème séance, le 10 décembre, des déclarations ont été faites au nom d'organisations non gouvernementales s'occupant de l'environnement ainsi que par un représentant des collectivités locales.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

7. A sa première séance, le 9 décembre, l'AGBM a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour
 - b) Organisation des travaux de la session
 - c) Organisation des travaux des sessions futures
3. Renforcement des engagements prévus aux alinéas a) et b) du paragraphe 2 de l'article 4 :
 - a) Politiques et mesures
 - b) Objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions selon des échéances précises
4. Promotion soutenue de la mise en oeuvre des engagements prévus à l'article 4.1
5. Caractéristiques éventuelles d'un protocole ou d'un autre instrument juridique
6. Rapport sur les travaux de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

8. A la 1ère séance de l'AGBM, le 9 décembre, le Président a rappelé que le Groupe disposerait de services de conférence pour dix séances, l'interprétation étant assurée de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Le Groupe a accepté la proposition du Président de tenir une table ronde informelle sur les propositions des Parties et des consultations informelles pour examiner les incidences sur les pays en développement Parties des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I concernant la limitation et la réduction des émissions.

9. La table ronde informelle, présidée à l'invitation du Président par le Vice-Président de l'AGBM, M. Suphavit Piamphongsant, a eu lieu dans l'après-midi du 9 décembre. Elle avait pour objet de faciliter l'échange d'informations sur les propositions qui avaient été soumises par les Parties jusqu'alors, plus particulièrement celles qui avaient été communiquées depuis la quatrième session de l'AGBM. Ces propositions figuraient dans les documents FCCC/AGBM/Misc.2 et Add.1 à 4. La table ronde a réuni de nombreux participants et a donné lieu à des échanges animés et productifs. On trouvera le rapport du Président à l'annexe II ci-après.

10. Des consultations informelles ont été organisées par le Président pour examiner la question des incidences sur les pays en développement Parties de nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I concernant la limitation et la réduction des émissions. A l'issue de ces consultations qui ont été fructueuses, le Président a invité les participants à soumettre des propositions sur les moyens de prendre en considération les préoccupations des pays en développement Parties dans le protocole ou autre instrument juridique qui serait adopté à la troisième session de la Conférence des Parties; il a noté que d'autres études sur ce sujet devraient être disponibles pour la septième session de l'AGBM.

C. Organisation des travaux des sessions futures

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

11. A la première séance de l'AGBM, le 9 décembre, le Président a présenté le calendrier des réunions des organes de la Convention tel qu'il avait été arrêté par le bureau de la Conférence des Parties. La sixième session du Groupe aurait lieu du 3 au 7 mars à Bonn et les sessions suivantes seraient organisées aux dates ci-après :

Septième session	28 juillet - 7 août 1997	Bonn
Huitième session	20-31 octobre 1997	Bonn

Les travaux prévus dans le Mandat de Berlin s'achèveraient à la troisième session de la Conférence des Parties, qui se tiendrait à Kyoto (Japon), pendant la période du 1er au 12 décembre 1997.

D. Participation

12. La liste des participants à la cinquième session de l'AGBM figure dans le document FCCC/1996/INF.5.

E. Documentation

13. On trouvera à l'annexe I la liste des documents établis pour la cinquième session de l'AGBM.

**III. RENFORCEMENT DES ENGAGEMENTS PREVUS AUX ALINEAS A ET B
DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 4**

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Politiques et mesures

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

14. L'AGBM a examiné cette question à sa 2ème séance, le 10 décembre. Des déclarations ont été faites par les représentants de 28 Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et un troisième au nom de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).

15. Le Président du Groupe d'experts des Parties visées à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, M. Ian Pickard (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), a fait une déclaration au sujet des travaux de ce groupe.

2. Conclusions

16. Les conclusions relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées au paragraphe 23 ci-après.

**B. Objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions
selon des échéances précises**

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

17. L'AGBM a examiné cette question à sa 3ème séance, le 10 décembre. Des déclarations ont été faites par les représentants de 22 Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et un autre au nom de l'AOSIS.

2. Conclusions

18. Les conclusions relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées au paragraphe 23 ci-après.

**IV. PROMOTION SOUTENUE DE LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS
PREVUS A L'ARTICLE 4.1**

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

19. L'AGBM a examiné cette question à sa 4ème séance, le 11 décembre. Des déclarations ont été faites par les représentants de 21 Parties, dont un s'est exprimé au nom du Groupe des 77 et de la Chine et un autre au nom de

la Communauté européenne et de ses Etats membres. Un représentant d'un Etat non partie à la Convention a également fait une déclaration.

2. Conclusions

20. Les conclusions relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées au paragraphe 23 ci-après.

**V. CARACTERISTIQUES EVENTUELLES D'UN PROTOCOLE
OU D'UN AUTRE INSTRUMENT JURIDIQUE**

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

21. L'AGBM a examiné cette question à ses 4ème et 5ème séances, les 11 et 12 décembre. Des déclarations ont été faites par les représentants de 29 Parties, dont un s'est exprimé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un troisième au nom de l'AOSIS, et un quatrième au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

2. Conclusions

22. Les conclusions relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées au paragraphe 23 ci-après.

VI. CONCLUSIONS RELATIVES AUX POINTS 3, 4 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR

23. A sa 6ème séance, le 12 décembre 1996, l'AGBM, sur la base d'une proposition du Président :

a) A réaffirmé que l'instrument juridique (protocole ou autre) qui doit être adopté par la Conférence des Parties à sa troisième session, devrait respecter à la lettre les dispositions du Mandat de Berlin et a souligné que dans le processus prévu dans ce mandat, il ne faudrait pas énoncer de nouveaux engagements pour les Parties qui ne sont pas visées à l'annexe I mais réaffirmer les engagements déjà énoncés à l'article 4.1 et continuer à progresser dans l'exécution de ces engagements afin de parvenir à un développement durable, compte tenu des articles 4.3, 4.5 et 4.7;

b) A prié le Président d'établir, avec le concours du secrétariat, une compilation-cadre reprenant les propositions - projets de texte ou autres - présentées par les Parties au sujet des éléments d'un protocole ou d'un autre instrument juridique et indiquant les sources. Ce document serait examiné de manière approfondie et servirait de base à de nouvelles propositions des Parties pendant et après la sixième session, compte tenu de la nécessité de distribuer un texte dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies avant le 1er juin 1997;

c) A invité les Parties à soumettre de nouvelles propositions, en particulier des propositions contenant des projets de texte pour l'instrument, et a prié le secrétariat de publier ces propositions dans un document de la série "MISC", conformément à l'usage. Pour élaborer la compilation-cadre demandée à l'alinéa b) ci-dessus il serait tenu compte des propositions reçues jusqu'au 15 janvier 1997;

d) A prié en outre le Président d'étudier avec les délégations intéressées le concept de différenciation et les critères correspondants applicables aux Parties visées à l'annexe I en vue d'analyser et d'appliquer un certain nombre de paramètres et de présenter des résultats lors d'une table ronde informelle qui serait organisée à ce sujet à la sixième session.

VII. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION

(Point 6 de l'ordre du jour)

24. A sa 6ème séance, le 12 décembre, le Groupe a accepté une proposition du Président et prié le Rapporteur de compléter le rapport de la session, sous la conduite du Président et avec le concours du secrétariat, en tenant compte des délibérations de l'AGBM, des conclusions de l'examen des points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour et de la nécessité d'apporter des modifications de forme.

25. Avant de conclure, le Président a noté que des progrès considérables avaient été faits à cette session. La volonté commune d'avancer vers un résultat positif s'était renforcée. Un terrain d'entente avait été trouvé sur un certain nombre de points, d'abord dans le cadre d'un échange de vues sans caractère officiel entre le Président et les représentants des délégations, puis lors des réunions. On pouvait donc penser qu'à la prochaine session, grâce à la compilation-cadre qui serait établie par le Président, l'AGBM pourrait envisager de procéder à des échanges de vues plus concrets et de mettre au point un texte de négociation. Le Président a dit que, tout en étant parfaitement conscient des difficultés à venir, il était optimiste et pensait que l'état d'esprit du Groupe laissait bien augurer de l'issue des négociations. Après avoir remercié tous les participants de leur coopération constructive, le Président a prononcé la clôture de la cinquième session de l'AGBM.

Annexe I

**DOCUMENTS ETABLIS POUR LA CINQUIEME SESSION DU GROUPE SPECIAL
DU MANDAT DE BERLIN**

FCCC/AGBM/1996/8	Rapport du Groupe spécial du Mandat de Berlin sur les travaux de sa quatrième session, Genève, 11-16 juillet 1996
FCCC/AGBM/1996/9	Ordre du jour provisoire annoté
FCCC/AGBM/1996/10	Synthèse des propositions des Parties
FCCC/AGBM/1996/MISC.2 et Add.1 à 4	Implementation of the Berlin Mandate: proposals from Parties
FCCC/CP/1996/15 et Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur sa deuxième session tenue à Genève du 8 au 19 juillet 1996

Page 10 et 11 annexe en anglais